



Créateurs de droits nouveaux

REPORT DE LA DATE

D'ÉCRÊTEMENT DES CONGÉS AU 31/01/2024

FO OBTIENT GAIN DE CAUSE

Les congés scolaires débutent le 23 décembre 2023 et finissent le 8 janvier 2024.

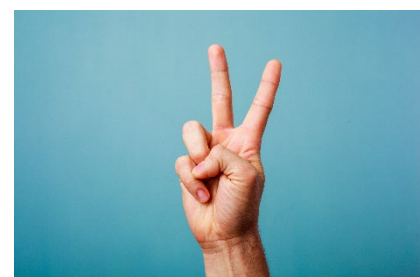
FO a obtenu un report de la date d'écèlement des congés au 31/01/2024...

ENCORE UNE REVENDICATION DE FO SATISFAITE

La Direction vient d'accepter la revendication de FO pour préserver les droits des salariés.

Cela facilite leurs conditions de travail et leur permettra de profiter des congés.

Cette victoire, c'est aussi la vôtre !
Pour engranger les victoires, VOTEZ FO
Élections du 6 au 13 novembre 2023



*Les militants FO sont à votre disposition pour défendre vos droits
N'hésitez pas à les solliciter*